

AVIS AUX PORTEURS DES FCP DE DROIT FRANÇAIS

OSTRUM SRI MONEY
OSTRUM SRI MONEY 6M
OSTRUM SRI MONEY PLUS

Paris, le 10 juillet 2026

La Société de Gestion de votre Fonds a décidé de procéder aux modifications énoncées ci-dessous pour les FCP :

- **OSTRUM SRI MONEY :**
Part IC : FR0007075122, Part ID* : FR0010894964, Part R : FR0011563535, Part RE* : FR0013298965, Part T* : FR0013299245, Part N* : FR001400FJ16, Part I1* : FR0013358934 et Part R1* : FR0013358942
- **OSTRUM SRI MONEY 6M :**
Part E : FR0010799007, Part I : FR0010750984, Part N : FR001400LJ83, Part R : FR001400LJ91, Part P1/C* : FR001400TTE1, Part SI/C : FR001400XCV3
- **OSTRUM SRI MONEY PLUS :**
Part R* : FR0010885210, Part IC : FR0010885236, Part ID* : FR0010885251, Part NC* : FR0013230257, Part MC* : FR0013527785, Part SI* : FR001400R6K0

** Cette classe de part ne fait pas l'objet d'une offre publique en Belgique.*

1. Modification de la méthode de calcul des coupons courus :

Dorénavant la valeur liquidative calculée et validée le jour ouvré précédant une période non ouvrée (week-end et jours fériés) tient compte des intérêts courus de cette même période non ouvrée. Cette valeur liquidative est établie en date du dernier jour de cette période non ouvrée.

2. Modification de la durée de placement recommandée des Fonds ci-dessous :

Pour OSTRUM SRI MONEY 6M : passe de « minimum 6 mois » à « supérieure à un mois »

Pour OSTRUM SRI Money : passe de « 2 mois » à « supérieure à un mois »

Pour OSTRUM SRI Money Plus : passe de « 3 mois minimum » à « supérieure à un mois »

3. De plus, pour le FCP OSTRUM SRI MONEY 6M :

Changement de nom du FCP : votre Fonds se dénommera OSTRUM SRI MONEY HORIZON à compter du 20 juillet 2026.

Les droits d'entrée de la part P1* qui étaient de 5% sont supprimés.

** Cette classe de part ne fait pas l'objet d'une offre publique en Belgique.*

Ces modifications entreront en vigueur le 20 juillet 2026.

Pour **Ostrum SRI Money Plus**, le prospectus mis à jour en anglais, les documents d'information clé en français et en néerlandais, le règlement en anglais ainsi que les derniers rapports périodiques en anglais sont disponibles gratuitement auprès du siège social et de CACEIS Bank, Belgium Branch, avenue du port 86C b320, 1000 Bruxelles, Belgique.

Pour **Ostrum SRI Money** et **Ostrum SRI Money 6M**, le prospectus mis à jour en français, les documents d'information clé en français et en néerlandais, le règlement en français ainsi que les derniers rapports périodiques en français sont disponibles gratuitement auprès du siège social et de CACEIS Bank, Belgium Branch, avenue du port 86C b320, 1000 Bruxelles, Belgique.

La valeur nette d'inventaire est publiée sur FundInfo.

Les documents d'informations clés doivent être lus avant de prendre la décision d'investir.